

# Coopération pour le développement 2020



# L'« Team Europe » est attachée à un processus de relance équitable, durable et inclusif : Point de vue

Jutta Urpilainen, Commissaire européenne aux partenariats internationaux

Les répercussions sociales et économiques de la pandémie sont désastreuses. L'interaction complexe entre la santé et la sécurité humaines, la croissance durable et l'environnement constituera le défi le plus difficile que les pouvoirs publics et les responsables de l'action publique auront à relever pendant de nombreuses décennies à venir. En outre, ce sont les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont le plus durement touchées – une norme en temps de crise, malheureusement.

La pandémie a mis en lumière l'importance et la légitimité toujours actuelles du cadre général établi par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que par l'Accord de Paris. Parallèlement, elle a réduit à néant des décennies de progrès et montré combien nous sommes loin d'atteindre les objectifs fixés. Comment l'Union européenne (UE) fait-elle face à cette situation ?

L'UE a réagi très rapidement pour faire face aux conséquences immédiates de la pandémie. L'ampleur de l'urgence devenant évidente, nous avons adopté des mesures de riposte au COVID-19 fortes et coordonnées dans les pays partenaires, dans le cadre de « l'équipe d'Europe » (Team Europe). En date de mi-juillet, cette initiative conjointe avait mobilisé plus de 36 milliards EUR. Agissant en collaboration avec nos États membres et avec les institutions financières européennes, l'« équipe d'Europe » nous permet d'avoir un plus grand impact au niveau des pays en réduisant la charge qui pèse sur des administrations déjà à la limite de leurs capacités dans les pays en développement et en renforçant la visibilité de l'UE en tant que force œuvrant pour la paix, le développement durable et le climat.

Le dispositif de l'« équipe d'Europe » combine des financements provenant du budget de l'UE, des États membres de l'UE (y compris de leurs institutions de financement et d'exécution), de la Banque européenne d'investissement et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Il met l'accent sur les pays dont les besoins sont les plus grands, notamment les pays les moins avancés et les pays fragiles, et prête une attention particulière aux groupes de population les plus vulnérables. Cette réactivité a permis de soutenir les pays partenaires dans leurs efforts visant à lutter contre la pandémie de COVID-19 dans trois domaines essentiels, en s'attaquant aux conséquences sanitaires immédiates de la crise, en renforçant plus avant les systèmes de santé de sorte qu'ils puissent faire face avec résilience aux crises futures et en atténuant les conséquences socioéconomiques de la pandémie. La crise étant loin d'être terminée, ces mesures resteront de mise pendant de nombreux mois à venir.

**Nous ne pourrons surmonter cette crise que si nous œuvrons dans un esprit de solidarité et de collaboration à l'échelle mondiale.**

L'appui que nous apportons à nos partenaires au niveau tant national, régional que mondial témoigne de la solidarité, de la responsabilité et du rôle d'impulsion de l'UE, ainsi que de notre soutien au multilatéralisme. Nous ne pourrions surmonter cette crise que si nous œuvrons dans un esprit de solidarité et de collaboration à l'échelle mondiale. En conséquence, l'UE s'est également très énergiquement investie dans la riposte multilatérale à la pandémie.

Nous œuvrons en étroit partenariat avec des organisations internationales comme les Nations Unies, l'OCDE et les institutions financières internationales, ainsi qu'avec le Groupe des sept (G7) et le Groupe des vingt (G20). Le marathon des donateurs organisé conjointement par la Commission européenne dans le cadre de la Réponse mondiale au coronavirus a permis de réunir 15.9 milliards EUR à l'appui de la mise au point collaborative et du déploiement universel d'outils de diagnostic, de traitements et de vaccins contre le COVID-19. Par ailleurs, lors de la réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère du COVID-19 et au-delà, tenue le 28 mai, la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a plaidé pour une initiative mondiale en faveur de la reprise, qui lierait l'allègement de la dette à l'investissement et à la concrétisation des ODD. En matière de moratoire sur la dette et de restructuration de la dette, nous accordons également de la valeur aux travaux menés par le Club de Paris et par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. La Présidente vise l'objectif d'une reprise verte, numérique, équitable et résiliente, qui permette aux pays de progresser sur la voie de la concrétisation des ODD et des engagements souscrits au titre de l'Accord de Paris.

Lors de nos échanges avec nos partenaires multilatéraux et bilatéraux, nous avons préconisé diverses mesures pour favoriser une reprise durable, notamment l'alignement complet des investissements publics et privés sur les ODD et l'Accord de Paris, la communication robuste d'informations non financières par les entreprises et une tarification carbone globale. Nous avons invité les pays à actualiser et à améliorer leurs plans nationaux, y compris leurs contributions déterminées au niveau national, en se fondant sur de meilleures stratégies nationales de financement et en envisageant des investissements plus importants dans des domaines clés comme l'action climatique, l'éducation, la santé et la protection numérique et sociale. En outre, nous avons exhorté les institutions internationales de développement et notamment les banques publiques de développement à orienter leurs activités de manière à soutenir ces efforts de relance.

À l'avenir, l'UE est déterminée à apporter un soutien qui soit en adéquation avec les plans de relance des pays partenaires, tout en encourageant des processus de relance équitables, durables et inclusifs, conduits par les jeunes. À titre d'illustration, la proposition avancée par la Commission d'élaborer un nouvel Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale pour la période 2021-27 facilitera la reprise après la crise. Cet instrument portera notamment sur les inégalités et le développement humain, la problématique femmes-hommes et les migrations, et sera assorti d'un objectif de dépenses ambitieux afin d'intensifier les efforts en faveur de la lutte contre le changement climatique. Il comportera également un cadre d'investissement permettant de mobiliser des ressources financières supplémentaires à l'appui du développement durable auprès du secteur privé. La Garantie pour l'action extérieure contribuera à soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, à promouvoir la création d'emplois décents, à renforcer les infrastructures publiques et privées, à promouvoir l'économie numérique et à continuer de faire face aux conséquences sanitaires et socioéconomiques de la crise du COVID-19. Combiné aux apports du secteur privé, ce mécanisme pourrait permettre de mobiliser plus de 500 milliards d'euros en investissements sur la période 2021-27. Un grand nombre de ces actions seront menées conjointement avec nos États membres, en qualité d'initiatives de l'« équipe d'Europe ».

La pandémie n'aurait guère pu mettre plus cruellement en lumière l'ampleur de la difficulté à réduire les inégalités. L'UE est déterminée à favoriser la solidarité et la coopération internationales afin d'œuvrer en faveur d'une reprise durable qui ne laisse personne de côté.